

**Département de la Drôme
Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 octobre à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 29/10/2024
Reçu en préfecture le 29/10/2024
Publié le
ID : 026-212602643-20241017-DEL_01_17102024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal	X				Date de convocation : 11/10/2024
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien		X		Étienne LATIL	
CUVELARD Bruno	X				Secrétaire de séance : Chantal AUBERY
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc	X				
LATIL Étienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry		X		Delphine VIGNES	
VIGNES Delphine	X				
Total	9	2			

Objet : rénovation d'une maison thématique incluant les locaux de l'Office de Tourisme et la Maison des Vautours- Avenant N°2 LOT 11 chauffage ventilation plomberie sanitaire

Monsieur le Maire présente l'avenant N° 2 établi par l'entreprise **REBOUL COTTE SAS** dans le cadre de la rénovation de la maison des Vautours.

Incidence financière de l'avenant :Montant de l'avenant HT : **364.39 €**

TVA 20% : 72.88 €

Montant TTC : 437.27 €

Montant initial du marché public :

Montant HT : 34 905 €

TVA 20% : 6 981 €

Montant TTC : 41 886 €

Montant du marché public avec avenant N°1

Montant HT : 35 370.33 €

TVA 20% : 7 074.07 €

Montant TTC : 42 444.40 €

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20241017-DEL_01_17102024-DE

Nouveau montant du marché public :

Montant HT : 35 734.72 €

TVA 20% : 7 146.94 €

Montant TTC : 42 881.66 €

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES en avoir délibéré et à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 pour le LOT 11 chauffage ventilation climatisation plomberie sanitaire pour un montant de **364.39 € HT** avec l'entreprise **REBOUL COTTE** parc d'activités de Fortuneau BP 101 26203 MONTELMAR Cedex

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°2 avec l'entreprise **REBOUL COTTE**

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Chantal AUBERY



Le Maire
Olivier SALIN



Résultat du vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

av 2 du lot 11

AVENANT DE TRAVAUX
N° AV/LOT 11 - 2024-16

Envoyé en préfecture le 29/10/2024
Reçu en préfecture le 29/10/2024
Publié le
ID : 026-212602643-20241017-DEL_01_17102024-DE

**Opération : RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE INCLUANT
LES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET LA MAISON DES VAUTOURS**

Maître d'ouvrage: **Commune de Rémuzat**
LE VILLAGE 26 510 Rémuzat

7

Entreprises Titulaires : **SAS REBOUL COTTE**
PARC D'ACTIVITES DE FORTUNEAU BP 101/ 26203 MONTELMAR CEDEX

7

Lot N°: **11 CHAUFFAGE VENTIL CLIM PLOMBERIE SANITAIRE**

ARTICLE 1

Le présent avenant a pour objet de régulariser les plus values et moins values présentées dans le lot sus-cité par le maître d'œuvre et dûment acceptés par le maître d'ouvrage.

ARTICLE 2

Le montant du marché se trouve ainsi modifié, voir tableau ci-dessous:

ARTICLE 3

Les modifications techniques ne nécessitent pas de prolongation du délai global d'exécution.

ARTICLE 4

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	P.U	TOTAL
Marché initial HT :				34 905,00 €
Tva à 20,00 %				6 981,00 €
Marché initial TTC:				41 886,00 €
AVENANT 2024-03				465,33 €
Détail prestations:				
Travaux supprimés :	U			0,00
	U			0,00
Devis 55569				
- PEINTURE unité murale RDC	1		364,39	364,39
Sous Total HT des plus et moins values				364,39
MONTANT H.T. de l'avenant 01 :				364,39
T.V.A. 20,00 %:				72,88
MONTANT T.T.C. de l'avenant:				437,27 €
NOUVEAU MONTANT H.T du marché :				35 734,72
T.V.A. 20,00 %:				7 146,94
NOUVEAU MONTANT T.T.C du marché:				42 881,66 €

L'entreprise,

L'Architecte,

Le Maître d'Ouvrage,



Le Maire Olivier SPINA



pour la maîtrise d'œuvre, l'OFFICE ARCHITECTES, SC Frobert-architecte
le 16 Octobre 2024

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Publié le

Chemin de Pouloumard
ID : 026-212602643-20241017-DEL_01_17102024-DE



www.reboulcotte.fr

26200 MONTÉLIMAR
Tél : 04 75 01 31 46
contact@reboul-cotte.fr



Vos coordonnées

Code Client : COM217
Tél. : 04 75 27 85 78
Email : mairie@remuzat.fr

Affaire suivie par Mr Jessy COSTE

Adresse Travaux :
COMMUNE DE REMUZAT
Le Village
26510 REMUZAT

COMMUNE DE REMUZAT
Le Village
26510 REMUZAT

Devis n°55569 du 28/08/2024

Sujet : CHANTIER REMUZAT - TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

Designation	Qté	Unité	P.U. H.T.	Total H.T.	T
TRAVAUX COMPLEMENTAIRES					
Arrivée d'eau froide dans le plafond du bureau RDC pour éventuel futur WC Tube PER pré-gainé + isolant armafex 13 mm + vanne + divers raccords.	-1,00	ENS	314,96	-314,96	4
Peinture RAL au choix sur unité intérieure murale RDC	1,00	ENS	679,35	679,35	4
Total TRAVAUX COMPLEMENTAIRES				364,39	

Mode de règlement : Chèque

Montants en Euros

Total H.T.	364,39
Total T.V.A. 20%	72,88
Total T.T.C.	437,27

A : Le/...../.....

Prix Validité de l'offre :

Les prix sont nets, hors taxes, assujettis au paiement de la TVA au taux en vigueur au jour de la mise à disposition.

Validité de l'offre : 1 mois.

Délais début de travaux : 15 jours minimum après réception de commandes.

Le Maire
Chouvier SAISON
Accord du client et signature



Signature du chargé d'affaire

SAS REBOUL-COTTE CLIMATIQUE

Capital 100 000 € - Siret : 437 690 704 00022 - APE : 43.22 B - TVA Intracommunautaire : FR 02437690704 - RCS BREST 437 690 704 - MMA 145587912B